



# POLE ADMINISTRATIF

## SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire  
Tél : 04.77.92.28.70

PV N°36 publié le 28/04/2026

Réunion du lundi 27 avril 2026

### CARNET NOIR

- L'ensemble du District de la Loire présente ses sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Gérard ROCHER, ancien président de l'Olympique St Etienne de 1985 à 2013, suite à son décès.
- L'ensemble du District de la Loire présente ses sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Bernard GIRARD, membre de la Commission d'Appel, suite à son décès.
- L'ensemble du District de la Loire présente ses sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Didier ROTA, membre du CD du District, suite au décès de son épouse.

### MAINTENANCE INFORMATIQUE

L'infrastructure de la DSI - FFF nous informe qu'une intervention est programmée le **mercredi 20 mai 2026**. Elle débutera à partir de 8h et se déroulera sur l'ensemble de la journée avec, pour conséquence, l'arrêt de l'ensemble des services applicatifs (**Foot 2000, FootClubs, Compétitions, Désignations, FAFA, etc**).

### COUPE DE FRANCE 2026 - 2027 - ENGAGEMENTS

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture, via « FOOTCLUBS », des engagements pour l'édition 2026/27 de la Coupe de France (Seniors libres).

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le « Pôle Compétitions ».  
Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement, en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord.

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 14 juin 2026 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.

Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2025/26, vous devez vous inscrire via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe, puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et desideratas), puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au **14 juin 2026** (dernier délai).

Droits d'engagement : **52 euros**.

Informations :

Nombre de qualifiés au 7<sup>ème</sup> tour (tour fédéral) : **20 équipes**

Contact :

Pôle Compétitions - 04.72.15.30.30 ou [competitions@laurafoot.fff.fr](mailto:competitions@laurafoot.fff.fr)

### INSCRIPTION AU CDSSA

La Ligue Auvergne – Rhône-Alpes de Football lance, pour la saison 2026/27, une nouvelle session du Titre à Finalité Professionnelle « Chargé de Développement d'une Structure Sportive Associative » (CDSSA), diplôme de niveau 5 (Bac +2).

Cette formation a été conçue pour répondre aux besoins réels des clubs sportifs. Elle vous permet d'acquérir des compétences en gestion administrative et financière, en ressources humaines, en communication, en développement de partenariats et en organisation d'événements. Vous apprendrez à structurer un projet club, à piloter son développement et à intégrer une démarche responsable au sein de votre structure.

Le CDSSA s'adresse à toute personne souhaitant évoluer dans **une structure sportive, une collectivité ou une organisation du secteur sportif**. Il constitue également une véritable opportunité de bi-qualification pour les éducateurs diplômés, notamment titulaires du BMF.

**La formation se déroule sur 12 mois. Elle est proposée en apprentissage ou en formation continue.**

Prérequis :

Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 minimum,

Posséder le **PSC1**

Justifier d'une expérience d'au moins un an dans une association sportive.

Date limite de candidature : **29 mai 2026**

Test de sélection : **5 juin 2026 à Lyon**

**Inscription au CDSSA**, via le site de la LAuRAFoot

Pour plus de renseignements : 04.72.15.30.76 ou [formations@laurafoot.fff.fr](mailto:formations@laurafoot.fff.fr)